

AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE / EXTERNE
N° 002/ KWANGO UNICEF/COOPI/ NOVEMBRE 2025

COOPI, dans le cadre de son Projet Unicef : « Projet de réponse d'urgence à la crise nutritionnelle chez les enfants de moins de 5 ans dans les zones de santé de Feshi, Panzi, Kenge Popokabaka, Kasongo Lunda et Wamba Lwadi afin d'améliorer l'accès aux services de santé de base et de nutrition dans la province du Kwango, RDC » Un recrutement local pour le poste suivant :

(6) NUTRITIONNISTES TERRAIN

Lieu d'affectation :	ZS de Kenge, Feshi, Panzi, Popokabaka, Wamba Lwadi
Type de contrat :	CDD
Catégorie	Agent de Maitrise
Type de recrutement	National
Responsable hiérarchique	Chef de projet

Responsabilités :

Objectif général : Superviser et encadrer techniquement les personnels sanitaires et/ou nutritionnels locaux dans la mise en œuvre des activités de prévention et prise en charge nutritionnelle comme définie dans le projet.

Responsabilités spécifiques

1) Appui général aux actions programmées par le projet

- Aider à faire l'état des lieux des unités nutritionnelles
- Mettre en œuvre les activités sur le terrain en respectant le cahier de charge mensuel
- Mettre en œuvre toutes les activités de formation du personnel communautaire sur les différents modules planifiés par la coordination du projet
- Préparer son état de besoins logistique, administratif/financier et programme et le présenter à la logistique
- Participer à toutes les évaluations et enquêtes nutritionnelles (screening, dépistage)
- Restituer le contenu des activités mensuellement sur le terrain
- Participer aux réunions mensuelles des structures sanitaires
- Rédiger les rapports de formation
- Faire l'analyse des données mensuelles et le suivi des performances des structures

2) Accompagnement technique des activités conduites

- Préparer ses missions du terrain en coordination avec le chef de projet
- Appuyer les unités nutritionnelles dans la mise en œuvre de leurs tâches
- Contribuer à la mise en place des outils de gestion
- Effectuer des supervisions conjointes avec le BCZ en rapport avec les activités nutritionnelles dans les zones de santé
- Apporter un appui technique aux personnels des structures sanitaires sur les actions essentielles en nutrition dans chaque zone de santé
- Aider les unités nutritionnelles à gérer les stocks d'intrants de prise en charge de la malnutrition

COOPI CROIT DANS UN MONDE MEILLEUR ET TRAVAILLE DANS CE BUT : L'ADRESSE E-MAIL :

[HTTPS://COOPI.ORG/HELP](https://coopi.org/help) A POUR BUT DE RECEVOIR DES PLAINTES POUR FRAUDE, GASPILLAGE OU ABUS DANS LE CADRE DES OPERATIONS ET DES PROJETS MIS EN OEUVRE PAR COOPI ; Y COMPRIS LA MAUVAISE GESTION OU VIOLATION DES LOIS, REGLES OU REGLEMENTS ETABLIS PAR LE PERSONNEL COOPI OU LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME. COOPI GARANTIT LA CONFIDENTIALITE DE L'IDENTITE DES PERSONNES QUI DEPOSENT DES PLAINTES.



- Aider les unités nutritionnelles à rédiger les rapports de consommation et de commande des intrants
- Participer à la compilation des statistiques provenant des unités nutritionnelles
- Disséminer en collaboration avec les personnels sanitaires les bonnes pratiques en nutrition et santé à travers différents canaux de communication identifiés
- Faciliter l'adoption et l'adaptation des recommandations sur le terrain
- Suivre et évaluer les activités d'éducation nutritionnelle
- Aider les personnels sanitaires à rédiger les rapports d'activité mensuelle
- Quantifier et distribuer le matériel nécessaire pour le fonctionnement des unités nutritionnelles
- Appuyer à la mise en place de l'approche PB famille
- Sensibiliser les prestataires sanitaires et les communautés sur les interventions à haut impact Nutritionnel
- Appuyer à l'identification et listing des produits locaux et à l'élaboration des recettes locales pour les démonstrations culinaires
- Appuyer les activités nutritionnelles au niveau communautaire (dépistages, suivi des Recos et gardiens d'enfants, groupe de soutien ANJE, Visites à domicile, etc.)
- Organiser des rencontres régulières avec les responsables communautaires et organiser des séances de mobilisation sociale
- Appuyer les prestataires sanitaires dans l'élaboration des commandes mensuelles des intrants
- Appuyer à l'organisation de la prise en charge nutritionnelle au niveau communautaire
- Aider les CAC dans l'élaboration de leurs commandes des médicaments et intrants nutritionnelles
- Appuyer au renforcement de capacités des animateurs communautaires des Recos des CAC
- Faire le suivi des cas de transferts des UNTA vers les UNTI

3) Le fonctionnement efficace de l'équipe des nutritionnistes

- Appuyer le chef de projet dans l'exécution de leurs tâches ;
- Circuler les informations utiles à la gestion du projet
- Veiller à la bonne gestion du matériel mis à leur disposition
- Adhérer et respecter le règlement intérieur de COOPI
- Faire toutes autres tâches demandées par la coordination Rapports à fournir :

Rapports hebdomadaires ou mensuels au Chef du projet. Rapport de missions terrain

Rapports extraordinaires demandés par le Chef du projet

Faire des rapports d'analyse de performance des CS, HGR et CAC appuyées

Profil souhaité

- Avoir un Diplôme en Nutrition (Bac+3/Bac+5), Médecin ;
- Bonne connaissance en PCIMA standard, ANJE-U, PB Famille ;
- Bonne connaissance démontrée des approches PCIMA adaptée, MAMI est un atout,
- Avoir le sens des responsabilités et professionnalismes ;
- Avoir une bonne capacité de travailler en équipe ;
- Avoir un bon esprit d'équipe et efficace maître de communication ;
- Créativité, sens de l'initiative et autonomie dans le travail ;
- Disposition à motiver et accompagner les équipes.
- Capacité de travailler sous pression et de façon autonome ;
- Maîtrise du français ;



COOPI CROIT DANS UN MONDE MEILLEUR ET TRAVAILLE DANS CE BUT : L'ADRESSE E-MAIL :

[HTTPS://COOPI.ORG/HELP](https://coopi.org/help) A POUR BUT DE RECEVOIR DES PLAINTES POUR FRAUDE, GASPILLAGE OU ABUS DANS LE CADRE DES OPERATIONS ET DES PROJETS MIS EN OEUVRE PAR COOPI ; Y COMPRIS LA MAUVAISE GESTION OU VIOLATION DES LOIS, REGLES OU REGLEMENTS ETABLIS PAR LE PERSONNEL COOPI OU LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME. COOPI GARANTIT LA CONFIDENTIALITE DE L'IDENTITE DES PERSONNES QUI DEPOSENT DES PLAINTES.

- Maîtrise des langues locales est un atout (Kikongo et Lingala, Kiyaka, ...);
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciel MS Office, Kobo collect)

Les personnes intéressées, sont invitées à envoyer leurs candidatures (lettre de motivation, CV, copies des titres académiques, copies attestations de services rendus copie de la carte de l'électeur, et une copie de la carte ONEM pour les sans-emplois) en cliquant sur ce lien : [ICI](https://forms.gle/328xVXgWb7YiWF5QA) ou <https://forms.gle/328xVXgWb7YiWF5QA> à l'attention du Chef de projet **au plus tard le 08 Décembre 2025 à 16 h00 précise, heure locale de Kwango.**

N.B. Les candidatures féminines pour la promotion du Genre en RDC et de toute personne des bonnes mœurs sont prioritaires.

COOPI applique la politique de la tolérance zéro à tout cas lié au PSEA et aux actes en lien avec la mauvaise conduite de son staff et des partenaires de mise en œuvre.

Conformément aux procédures internes de notre organisation, il est à noter que :

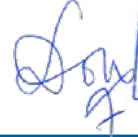
- Seuls les candidats présélectionnés seront invités à prendre part à un éventuel test écrit suivi d'une interview Individuelle.
- La signature du contrat devra impérativement se faire localement, dans la zone d'implémentation du projet ou du bureau concerné, indépendamment du lieu de résidence ou de provenance du candidat.
- Aucun frais de délocalisation, de transport, d'hébergement ou autre frais lié au déplacement ou à l'installation ne sera pris en charge par l'organisation.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Fait à Kinshasa, le 24/11/2025

DAOUDA M'BODJ

Chef de Mission COOPI -RDC



COOPI CROIT DANS UN MONDE MEILLEUR ET TRAVAILLE DANS CE BUT : L'ADRESSE E-MAIL :

[HTTPS:// COOPI .ORG/HELP](https://COOPI.ORG/HELP) A POUR BUT DE RECEVOIR DES PLAINTES POUR FRAUDE, GASPILLAGE OU ABUS DANS LE CADRE DES OPERATIONS ET DES PROJETS MIS EN OEUVRE PAR COOPI ; Y COMPRIS LA MAUVAISE GESTION OU VIOLATION DES LOIS, REGLES OU REGLEMENTS ETABLIS PAR LE PERSONNEL COOPI OU LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME.COOPi GARANTIT LA CONFIDENTIALITE DE L'IDENTITE DES PERSONNES QUI DEPOSENT DES PLAINTES.